

MAIRIE DE
SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE

28 Route du Village



76430

SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE

ANNÉE 2022



Le Mot du Maire	2
Saint-Vigor Infos	4
Événements	5
Comptes administratifs	6
Personnel communal	8
État civil	10
Saint-Vigor, ses commerces et ses services	11
AGCSR	12
Assistante Sociale	14
Police rurale intercommunale	15
CM des Enfants	17
Centre de loisirs	18
Ludisport76	19
Comité des Fêtes	20
Tennis de table SVY	21
GSSASV Football	22
Centre Artistique de l'Estuaire	24
Association des Écoles SVY	25
Zentaï Karaté Club	26
Les Petites Frimousses	27
Les Margâts	28
Les Anciens Combattants	28
Alors on danse !	29
Les lundis Ré'Créatifs	30
Les dates à retenir en 2023	31

Chers Saint-Vigoraïs, chères Saint-Vigoraïses,

En ce début d'année 2023, je vous souhaite au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et de nos agents municipaux, nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé, pour vous et vos proches. Nous avons une pensée bien particulière pour tous ceux qui nous ont quittés cette année.

Comme vous avez pu le constater, la commune a décidé de maintenir les illuminations de Noël pour que petits et grands puissent s'imprégner de la magie de Noël et vivent un moment de plénitude malgré une actualité anxiogène.

Vous avez pu apercevoir de nouvelles têtes sur la commune.

Tout d'abord, Edmond, connu de tous, nous a quittés pour une retraite bien méritée au 1^{er} avril (et ce n'était pas un poisson !) Il a été remplacé par Adrien. Yannick à son tour, a quitté l'équipe technique, mais suite à une demande de mutation pour se rapprocher de son domicile. C'est maintenant Élodie qui le remplace. L'équipe administrative a été renforcée par Lucie qui vient faire son apprentissage à la mairie et seconder Laurène et Corinne.

Notre directrice, Mme Tedesco a également pris sa retraite. Mme Marican a donc fait la rentrée en septembre. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Depuis le mois d'octobre, la police rurale sillonne les rues de notre commune représentée par M. Hervé Benazera, Mme Bénédicte Machard et M. Reynald Clément. Nous partageons nos trois policiers avec les communes de Gainneville, Saint-Martin-du-Manoir et Saint-Laurent-de-Brévedent. Leurs domaines d'actions sont multiples comme vous pourrez le constater dans l'article qui leur est dédié dans ce même bulletin. N'ayez pas peur de les interpeller et de leur faire un bon accueil.

Petit point sur notre marnière... et oui, elle fait toujours parler d'elle. Depuis les dernières investigations, nous avons été contraints de condamner l'accès au bâtiment foot/pétanque car il a été découvert que celui-ci ne tenait plus que sur un pilier. D'autres forages sont prévus et nous espérons vraiment que la marnière ne se prolonge pas plus loin. Nous arrivons à plus de 100 000 euros de dépenses uniquement pour les investigations. Le rebouchage est actuellement estimé à 250 m³ de béton. La facture s'alourdit au fur et à mesure.

Durant cette année 2022, plusieurs autres travaux ont pu être effectués. Vous avez certainement vu les ouvriers-couvreur qui ont œuvré sur la toiture de la mairie. Celle-ci avait subi des infiltrations d'eau et il était temps de refaire cette toiture.





La cantine scolaire a également subi quelques modifications. Les portes du hall d'entrée ont été changées et une pompe à chaleur a été installée pour remplacer le chauffage au gaz. Dernièrement, il y a eu l'effacement des réseaux sur Bacqueville.

Nous avons fait l'acquisition de la maison de M. et Mme Chauvet qui se trouve derrière l'école élémentaire, ainsi que des terres vendues par Lafarge pour nous réapproprier certains chemins de randonnée.

Progressivement, la connexion à la fibre optique peut se faire. Actuellement, une grande partie du village est déjà éligible. Le reste le sera très rapidement.

La crise énergétique dans laquelle nous plongeons va énormément impacter notre budget 2023. L'équipe municipale continue de travailler sur les économies d'énergie réalisables sur nos bâtiments et nos dépenses. Les projets de l'année à venir seront certainement revus à la baisse mais nous ferons de notre mieux pour répondre aux besoins de la commune.

Je voulais remercier l'ensemble de la municipalité, notre personnel, le Conseil Municipal des Enfants, nos associations, nos commerces, notre police rurale, notre assistante sociale et toutes les personnes qui œuvrent pour le bon fonctionnement et le bien vivre dans notre commune.

Je vous réitère tous mes vœux de bonheur et santé pour cette année 2023.

Amicalement,
Votre Maire,
Sandrine Lemoine



Saint-Vigor Infos

Horaires mairie

Lundi : 9h00 - 11h45
Mardi : 9h00 - 11h45 / 14h00 - 19h00
Jeudi : 9h00 - 11h45
Vendredi: 9h00 - 17h00 sans interruption

Permanence du Maire et de ses adjoints

Le mardi 18h00 - 19h00

Tél : 02.35.20.51.63

Fax : 02.35.20.89.46

E-mail : mairie-st-vigor@wanadoo.fr

Site internet : www.stvigor.fr

Facebook : Saint-Vigor-d'Ymonville Mairie

Horaires du cimetière

Du lundi au dimanche : 8h00 - 19h00

Horaires de la déchetterie

Lundi / mercredi / Jeudi / vendredi / samedi :

De 9h20 à 18h00

Dimanche :

De 8h30 à 12h30

Fermé le mardi et les jours fériés

Au 1^{er} janvier 2023, un contrôle d'accès par lecture de plaque d'immatriculation est mis en place à l'entrée des centres de recyclage de la Communauté urbaine. Il est nécessaire d'inscrire votre véhicule sur le site: lehavreseinemetropole.fr

MAIRIE DE
SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE
28 Route du Village



76430

Ramassage des ordures ménagères

Le lundi, sauf pour les petits chemins et la route du Catillon.
Pensez à sortir vos poubelles tôt le matin car l'heure de ramassage peut varier.

Tarifs communaux

Repas cantine

Saint-Vigoris	2,70 €
Extérieurs	4,30 €
Adultes	4,80 €

Garderie (tarif dégressif)

1 enfant inscrit	2,60 € / h
2 enfants inscrits	2,30 € / h
3 enfants inscrits	2,10 € / h

Location salle polyvalente

Une journée
Week-end
Vin d'honneur
Forfait ordures ménagères
Forfait eau/électricité

Saint-Vigoris

320 €
450 €
160 €
50 €
50 €

Extérieurs

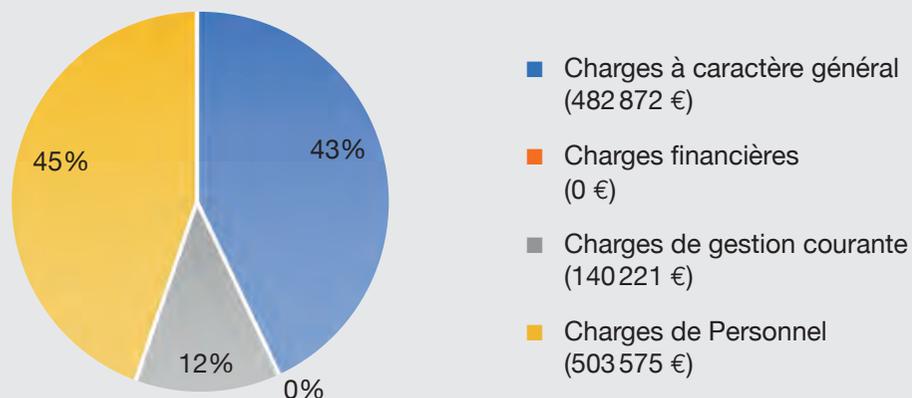
650 €
900 €
650 €
50 €
50 €

Évènements à Saint-Vigor-d'Ymonville



Comptes administratifs 2021

Section de fonctionnement



Dépenses

Charges à caractère général : eau, électricité, télécoms, carburant, combustibles, entretien, bâtiments, voies et matériels fêtes et cérémonies, alimentations et fournitures.

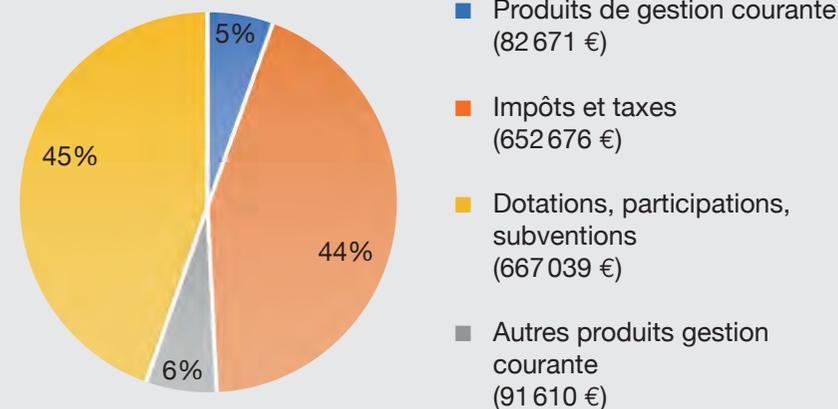
Charges financières : intérêts des emprunts.

Charges de gestion courante : indemnités des élus, service incendie, subventions aux associations et syndicats de communes.

Charges de personnel : salaires et charges.

Associations	Euros	Associations	Euros
Coopérative Scolaire	500.00€	Centre Artistique de l'Estuaire	1095.00€
Anciens Combattants	330.00€	Au Temps du Fil	220.00€
A.S.L.V. Pétanque	1115.00€	Karaté	220.00€
A.S.S.V.Y. Football	3270.00€	A.E.S.V.Y.	500.00€
Tennis de Table	220.00€	Alors on danse	200.00€
Les Margâts	470.00€	Piân'Piâne	200.00€
Comité des Fêtes	1595.00€	TCE tennis	1290.00€
Autres associations externes à Saint Vigor			19450.00€
TOTAL			13170.00€

Recettes



Comptes administratifs 2021

Section d'investissement

	Coût de l'opération	Paiement 2021		Coût de l'opération	Paiement 2021
Bâtiments scolaires - Remplacement fenêtres, stores et portes - Toiture maternelle et réfection pignon - Meubles	144 092 €	144 092 €	Acquisition de matériel - Camion et voiture - Jeux extérieurs - Matériel atelier - Meubles	160 644 €	160 644 €
Complexes sportifs - Blocs sécurité	360 €	360 €	Total des dépenses Total : 471 337 €		
Salle polyvalente - Extension - Mobilier	138 693 € 408 €	5 348 € 408 €	Certaines opérations, non terminées au 31 décembre 2021, se reportent d'une année sur l'autre. Aucune subvention n'a été perçue en 2021.		
Commerce - Passage en LED	4 371 €	4 371 €			
Voirie - Signalisation	3 264 €	3 264 €			
Aménagements publics - Toiture mairie - Bancs - Vidéo surveillance	58 837 €	58 837 €			
Mairie - Travaux extérieurs - Mobiliers	92 382 €	92 382 €			
MAM - Création porche	9 896 €	9 896 €			
Points dangereux - Barrières	1 631 €	1 631 €			

Personnel communal



Laurène TROUVÉ
Secrétaire



Corinne PEZIER
Secrétaire



Lucie
Apprentie Secrétaire



Myriam GIRARDIN
Cuisinière



Sylvie BRUNEAU
Aide cuisinière
et Agent de garderie



Julien CORBIN
Responsable technique



Adrien LEGAGNEUX
Agent technique



Élodie PRINGAULT-DUBOC
Contractuelle



Pierrick CHICOT
Julien BESSARD
Saisonniers

Personnel communal



Ketty MICHEL
Agent de cantine
école et entretien



Laurianne HAUVILLE
Agent de cantine
école et entretien



Catherine LECOINTRE
Agent de cantine
et garderie



Margaux ORANGE
Contrat Étudiante



Sandrine GEORGES
Agent de cantine
et entretien



Charlène DURIEU
ATSEM



Christine ROUSSEL
ATSEM



Florence GUERIN
Agent d'entretien



Élodie DESCHAMPS
Contractuelle

État civil



Naissances

Sohan GALLIER	né le 30 janvier 2022
Louison PRETERRE	née le 18 février 2022
Sanâ BESSAL	née le 06 mai 2022
Lou DELAHAIS	née le 30 mai 2022
Maëlie LEROY	née le 31 mai 2022
Adèle RANNOU	née le 9 septembre 2022



Mariage

Steven LOUIS et Morgane HURE	le 26 février 2022
Sébastien QUETEL et Ketty MICHEL	le 11 juin 2022
Benjamin LEMOINE et Aénora LE BELLEGUIC	le 25 juin 2022
Arnaud LECANU et Stéphanie LEDUEY	le 2 juillet 2022
Stéphane VAUCLAIN et Constance DUBOC	le 2 juillet 2022
Hugo PARMENTIER et Cassandra GODIN	le 16 juillet 2022
Jonathan LEPREVOST et Johanne LE BAIL	le 3 septembre 2022
Eric DAUSSY et Jennifer PUIL	le 10 septembre 2022
Jean-Luc LEBOURDAIS et Angélique ISAAC	le 24 septembre 2022



Décès

Jocelyne ROSE	le 7 janvier 2022
Patrick CALOS	le 17 février 2022
Martine BASILE	le 23 juin 2022
Denise TURQUETILLE	le 17 août 2022
Alain BREARD	le 6 octobre 2022
Michel RAULT	le 11 novembre 2022

Saint-Vigor, ses commerces et ses services



CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

30 route de Bacqueville
☎ 06 32 90 36 80

Horaires :

Du lundi au samedi de 9h à 9h30

Orthophoniste

Hélène Palfray ☎ 06 89 55 49 79



L'IMAGINHAIR

32 route de Bacqueville
☎ 02 35 30 25 04

Horaires :

Mardi : 9h-12h / 14h-18h
Mercredi : matin sur rdv / 14h-18h
Jeudi : 9h-12h / 14h-18h
Vendredi : 9h-18h
Samedi : 9h-17h



PAULINE M

26 route de Bacqueville
☎ 02 35 20 49 94

Horaires :

Lundi : 9h-18h
Mardi : 13h-18h30
Mercredi et jeudi : 9h15-18h30
Vendredi : 9h-18h30
Samedi : 9h-18h

MARIE-PAULE SELLE

PLANTAIRE - PALMAIRE - VISAGE - CRÂNE - NUQUE - DOS - MASSAGE BIEN-ÊTRE ASSIS

☎ 06 68 65 84 69 - SUR RENDEZ-VOUS À DOMICILE



VIVA CASINO

20 route du Village
☎ 02 35 55 56 52

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
7h30-12h30/15h30-19h30
Samedi : 8h-12h30/16h-19h30
Dimanche : 8h-12h30
Fermeture le mercredi



RESTO BAR CHEZ J-R

1620 route des Falaises
☎ 02 35 20 51 72

Horaires :

Tous les midis
du lundi au vendredi
sauf jours fériés



GÎTE LE CLOS D'ANTHIME

75 chemin du Phare
☎ 06 42 05 46 44



REFLEXOLOGUE

AGCSR Association Gérontologique Cantonale de Saint-Romain-de-Colbosc

L'association gère les services d'Aide à domicile (Services Prestataire et Mandataire). Mme ROCHER Marie-Renée en assure la présidence depuis le 29 juin 2021.

L'association dispose de locaux au Centre Hospitalier de Saint-Romain-de-Colbosc.

Pour son activité, l'association bénéficie d'un agrément qualité délivré par le Président du Département reconduit jusqu'en 2026. Elle s'implique activement dans cette démarche afin d'offrir aux bénéficiaires et à leur famille un service répondant à leurs attentes.

L'association vous propose :

- D'étudier ensemble vos besoins afin de définir une prestation personnalisée et de concrétiser vos dépenses sous forme d'un devis.
- De mettre à votre disposition du personnel qualifié (compétences, expériences et qualités relationnelles) répondant à vos attentes.
- D'encadrer le personnel et d'en assurer la formation.
- De se charger des formalités administratives (y compris l'attestation fiscale de fin d'année).
- De mesurer régulièrement votre satisfaction.

Afin d'organiser le mieux possible un retour à domicile lors d'une hospitalisation, il est essentiel de prévenir l'association avant la date de sortie afin que la personne hospitalisée puisse bénéficier rapidement des aides.

« Les Marronniers »

Centre Hospitalier de Saint-Romain

Avenue Général de Gaulle

Tél : 02.35.30.04.85

Email : agcsr2@wanadoo.fr

<https://agcsr2.wixsite.com/aide>



SERVICES D'AIDE À DOMICILE

Service prestataire et service mandataire

L'aide à domicile a pour mission d'accomplir chez les personnes âgées un travail matériel, moral, social, contribuant à leur maintien à domicile. Elle exécute les tâches ménagères et les activités de la vie quotidienne, l'entretien courant de l'habitation, l'entretien du linge, les courses, la préparation des repas et les soins élémentaires d'hygiène. Elle assure également une présence auprès de la personne aidée : accompagnement lors d'une promenade, d'un jeu... écoute et apport d'un réconfort et permet donc de garder le contact avec l'extérieur.

Le service mandataire propose également un service de garde de jour et de nuit 7jours/7 sur des périodes limitées ou non.

Il est également possible de passer par l'Association afin de pouvoir bénéficier de la téléassistance simple ou avec détecteur de chute (Mondial assistance).

TARIF

Prestataire de 22,90 € à 24,50 € / heure
(l'association est l'employeur de l'aide à domicile)

Cotisation annuelle 18 €

Mandataire + de 70 ans 15,15 € / heure
(l'utilisateur est l'employeur)

Mandataire - de 70 ans 17,04 € / heure
(l'utilisateur est l'employeur)

Garde de jour, de nuit, de week-end
Voir tarif sur demande

Possibilité de réduction d'impôt sur le revenu (50% des sommes engagées) au titre de l'emploi d'un salarié à domicile pour les personnes imposables. Pour les personnes non imposables un crédit d'impôt est octroyé.

Centre local d'Information et de Coordination g rontologique

CLIC Territoire havrais

*Un dispositif
d'information et d'accompagnement
d di  aux s niors*



Marie-Laure LECORDIER et Mathilde QUESNEL,
coordinatrices g rontologiques au CLIC.

Ce dispositif g rontologique financ  par le D partement de Seine-Maritime est **un service destin  aux personnes retrait es de 60 ans et plus et   leur entourage** (famille, voisins, professionnels ...) r sidant au sein de votre commune.

Les missions du CLIC

Le **CLIC Territoire Havrais** a pour mission **d'accueillir, d' couter, d'informer et d'orienter les personnes  g es et leurs proches** ou toute personne ayant des questions ou des besoins en lien avec la probl matique du vieillissement.

Ce service propose  galement **une  valuation globale des besoins** des personnes  g es en perte d'autonomie et **avec l'accord de la personne suivie, la mise en place d'un plan d'accompagnement gratuit et personnalis **, afin d'apporter les r ponses adapt es aux difficult s ressenties   domicile par des personnes  g es, en perte d'autonomie.

Les professionnels du **CLIC** agissent toujours **en coordination avec les partenaires locaux** et l'ensemble des professionnels impliqu s dans le parcours de vie des personnes  g es (services d'aides   domicile, services sociaux, professions lib rales...).

L' quipe du **CLIC** se compose de deux coordinatrices g rontologiques :

- Marie-Laure LECORDIER
- Mathilde QUESNEL

Le **CLIC** dispose de deux antennes, l'une situ e au CCAS du Havre et l'autre sur la commune de Saint-Romain-de-Colbosc.

Pour toutes demandes d'information, vous pouvez contacter le **CLIC** par :

T l : 02 35 19 67 40 du lundi au vendredi de 8 h 30   16 h 50 sans interruption ou
mail : clic@lehavre.fr.

Le service social au sein de votre commune



ASSISTANTE SOCIALE

Morgane ORY

☎ 06 11 39 38 48

✉ morganeory.pro@gmail.com



*L'assistante sociale
est soumise
au respect le plus strict
du secret professionnel*

Vous rencontrez des difficultés :

Une assistante sociale est à votre disposition.

N'hésitez pas à prendre contact avec elle afin de convenir d'un rendez-vous au sein de la mairie ou à votre domicile.

SES DOMAINES D'INTERVENTION

✓ FINANCIER

Surendettement, gestion budgétaire, aide financière, saisie...

✓ FAMILIAL

Divorce, séparation, décès, mode de garde, scolarité, dépendance...

✓ LOGEMENT

Accès, maintien et droit au logement, lien avec les bailleurs...

✓ SANTÉ

Arrêt de travail, invalidité, accident du travail, maladie professionnelle, handicap, incidences...

✓ TRAVAIL

Accompagnement au changement, retraite, mobilité, difficultés liées au travail, reclassement...

✓ LÉGISLATION SOCIALE

Informations, droits communs, recours

✓ ADMINISTRATIF

Dossiers, courriers, gestion, organisation.

Depuis le 14 octobre dernier, la commune de SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE est officiellement adhérente au Syndicat Intercommunal des Vallées du Havre-Est (SIVHE) regroupant les communes de GAINNEVILLE, SAINT-LAURENT-DE-BREVEDENT et SAINT-MARTIN-DU-MANOIR. Elle profite ainsi des services de la police rurale intercommunale. Pour comprendre le fonctionnement, les missions et les moyens dont dispose cette brigade rurale, nous avons posé quelques questions à son chef, Hervé Bénazéra.

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est une police rurale ?

La police rurale est constituée de gardes champêtres territoriaux recrutés par concours, nommés par les maires, agréés par le Procureur de la République et assermentés devant le tribunal judiciaire après une formation initiale obligatoire de 6 mois intégrée dans une année de stage. L'action de la police rurale s'articule sur deux versants ; la police des campagnes que nous exerçons conjointement avec la gendarmerie nationale sous l'autorité des maires et la police de l'environnement que nous partageons avec les services spécialisés de l'État dont l'Office Français de la Biodiversité.

Quelles sont les prérogatives de la police rurale intercommunale ?

Le garde champêtre territorial recherche et constate, par procès-verbal, de très nombreux délits et contraventions touchant plus de 180 domaines.



Il veille notamment au respect des arrêtés de police, constate les infractions au code de la route et, dans ce cadre, peut procéder aux dépistages d'alcoolémie et de stupéfiants. En matière d'environnement, il est un acteur incontournable de la lutte contre les dépôts sauvages de déchets, les infractions à la police de l'eau, à la pêche, à la chasse, au code de l'urbanisme ou encore celles portant atteintes aux bois et forêts et plus généralement aux propriétés publiques ou privées. Contrairement au policier municipal, le garde champêtre dispose d'une qualité judiciaire et de pouvoirs d'investigation étendus lui assurant une grande autonomie

Quels seront les objectifs de la brigade rurale sur Saint-Vigor-d'Ymonville ?

Le fonctionnement de notre brigade rurale est construit sur les principes fondateurs du garde champêtre depuis des siècles...la proximité, l'écoute et le respect de la Loi. En accord avec Madame le maire de SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE, notre objectif est avant tout de faire cesser les infractions, privilégier le contact et la pédagogie avant toute sanction. La brigade pourra intervenir en milieu scolaire et associatif, proposer au maire des réglementations adaptées au contexte local, des projets de transactions pénales ou des rappels à l'ordre, des arrêtés municipaux, courriers et divers écrits en matière de droit spécial (police des édifices menaçants ruines, risques naturels, police de l'urbanisme, police de la voirie routière, ...).

Police rurale

Comment est organisé

le Syndicat Intercommunal des Vallées du Havre-Est ?

Notre brigade, implantée sur la commune de GAINNEVILLE, est rattachée à un groupement de communes dénommé SIVHE (Syndicat Intercommunal des Vallées du Havre-Est), administré par un comité syndical composé de délégués élus dans chacune des communes adhérentes. Si le président assure la gestion administrative du dispositif (infrastructure, matériel et moyens humains), les maires adhérents conservent leur autorité sur les gardes en matière de police. Bien entendu, nous espérons voir d'autres communes rurales rejoindre notre unité.

Comment fonctionne la brigade et comment peut on vous saisir ?

Avec un effectif de trois gardes actuellement nous assurons un service du lundi au vendredi de 08h00 à 17h45 et une astreinte pour les urgences les week-ends et jours fériés. Dans l'attente d'une réorganisation rapide du service, les usagers de SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE peuvent nous contacter via la mairie ou nous interpellier directement sur le terrain. Une permanence est mise en place en mairie chaque 1^{er} jeudi du mois de 9h30 à 11h00. Première permanence : jeudi 5 janvier 2023.

Conciliation de justice

Pour les personnes désireuses de faire appel à un conciliateur de justice, des permanences sont organisées à la mairie de Gainneville. Pour en bénéficier, il suffit de téléphoner à la mairie de Gainneville afin d'obtenir un rendez-vous selon le planning suivant :



Janvier	les vendredis 6 et 27
Février	les vendredis 10 et 17
Mars	vendredis 3 et 24
Avril	les vendredis 14 et 28
Mai	le vendredi 26
Juin	les vendredis 9 et 23

Les dates pour le deuxième semestre vous seront communiquées ultérieurement.

Il est également possible d'avoir un rendez-vous lors des permanences tenues à la Maison de Justice et du Droit à Caucriauville, 8 rue Émile Sicre, les lundis, deux fois par mois.

Il suffit d'appeler la Maison de Justice pour prendre rendez-vous avec un des conciliateurs au : 02 79 92 76 00.

Le Conseil Municipal des Enfants

Depuis d'octobre à septembre 2022, les membres du premier CME de la commune ont mené des actions :

Commémorations du 11 Novembre et du 8 Mai

Collecte pour la SHPA

Préparation des décorations de Noël

Soirée jeux

Chasse aux trésors

Ramassage des déchets avec Rivages Propres

Rencontre avec la sénatrice Agnès Canayer

Projection du film « Terra » de Yann Artus Bertrand

Madame Le Maire et le Conseil Municipal remercient nos jeunes élus pour leur engagement au cours de l'année.

Le vendredi 30 novembre, deuxième élection du CME. Il a fallu remplacer les élèves qui sont entrés en 6^{ème}.

Les nouveaux membres du CME sont :

Lina Bouchareb CE2

Nail Bouchareb CE2

Gabin Daverton CE2

Ambre Hannier CE2

Les quatre nouveaux élus seront aidés par Florian Varin CM1, Pierrick Laurent CM2, Lola Timmerman CM2 qui feront leur deuxième mandat.

Cette année tous les membres du CME sont conviés à chaque réunion afin de faciliter le travail du groupe. Nos petits élus ont déjà participé à plusieurs réunions. Certains étaient présents lors des événements d'Octobre Rose.



Ils ont participé à la cérémonie du 11 novembre. À cette occasion, ils portaient fièrement leur écharpe. Ils ont entonné timidement le premier couplet de la Marseillaise et ont donné de la voix et du cœur pour le refrain prenant leur rôle très au sérieux.

Le nouveau CME souhaite prolonger le travail commencé l'an dernier. Ils ont donc décidé de récolter des aliments et du matériel au profit de l'Association Havraise de Protection des Animaux.

Ils participeront aussi à l'opération Rivages Propres. Les animaux et l'environnement intéressent beaucoup le CME.

Une petite surprise est en préparation pour les Anciens de la commune mais chut... nous gardons le secret !

Bienvenue à ce nouveau Conseil des Enfants.



Centre de loisirs

Une année sous le soleil de Saint-Vigor-d'Ymonville !

Déjà une nouvelle année passée sous le signe de la joie et de la bonne humeur au centre de loisirs de Saint-Vigor. En effet, en passant devant l'école maternelle, la première semaine de chaque petites vacances (sauf Noël), 6 semaines l'été, ainsi que les mercredis, vous avez dû entendre le soleil dans le cœur des enfants : rires, chansons, rouages de vélos et trottinettes, rebondissements de ballons ou défis « on aurait dit que » en tous genres !

En s'approchant un peu plus, vous aurez peut-être senti les effluves de l'atelier cuisine, croisé des animateurs et des enfants déguisés, découvert des dessins à la craie, les circuits des petites voitures dans l'herbe ou encore esquivé un ballon en mousse. Vous êtes repartis sûrement avec un petit sourire et un air entêtant dans la tête... C'est normal, sur ces périodes, une bulle de bonne humeur sous le soleil saint vigorais a lieu. On l'appelle le « centre de loisirs » et il accueille environ 25 à 45 enfants âgées de 3 à 12 ans (voire 14 pour ceux qui ont envie de prolonger

un peu le plaisir), avec l'association Sans Prétention, en partenariat avec la Mairie.

Un seul mot d'ordre : s'amuser pour profiter des vacances !

À cet effet, les locaux autour de l'école maternelle sont transformés en lieux de vacances avec ses coins jeux et créativité. Régulièrement les enfants peuvent découvrir des activités avec des intervenants locaux passionnés par leur métier : danse, babygym, bricolage, cirque, percussions, aikido, menuiserie, boxe, tir-à-l'arc, ludothèque, couture, golf, peinture, break-danse, jeux vidéo, théâtre, cuisine, échecs, jardin pour cette année.

Pour donner vie aux vacances de vos petits loups, une chouette équipe toujours heureuse de les retrouver : Nofy et Christian au gouvernail et à la cuisine et la fine équipe d'animateurs BAFA (complet ou en formation) : CamCam, Lulu, Cookie, Martinus, Pupu, Manon, Manon, Racailou, Layla, Tessa, Elo, Maxwell, Mappy, Kyky, Gwen, Hugo et nos supers bénévoles toujours présents et super actifs (bientôt stagiaires BAFA) : Nathan, Emma, Liam et Leyley.

Cette année, nous avons accueilli 5 jeunes bénévoles de 16 ans du village et ses alentours dans le cadre de l'opération « Tope-là » du département, leur permettant de financer un projet à hauteur de 400€ en donnant du temps à notre association. Ils ont choisi de financer leur permis de conduire ou leur BAFA et reviendront passer leur stage pratique avec nous.

Les enfants ont pris leurs habitudes au centre et évoluent dans une pédagogie active du libre choix d'activités. Ils proposent au gré de leurs envies des projets aux animateurs toujours prêts à relever les défis : club de Pokémon, tournois sportifs, de danse de Beyblades, village de cabanes, parcours de billes ou jeux d'enfants libres et créatifs avec la montagne de Lego, kapla, playmo et autre à leur disposition... S'ils ne sont pas inspirés, notre fine équipe est pleine de ressources : jeux, chorégraphies, sports, arts créatifs, culinaires, musicaux ou scientifiques...

La soirée camping remporte toujours le même succès, en avril et en été, chaque jeudi soir. Les douches prises



au gymnase, le repas festif et la veillée animée, la nuitée tous ensemble dans les lits de camp... Le camping est un temps fort chaque semaine. Certains

Centre de loisirs

enfants ont profité des colos proposées par l'association pour aller camper ou logger en forêt et se retrouver en pleine nature en mode trappeur ou vivre des sensations fortes en partant à l'aventure en Suisse Normande pour faire la Via Ferrata, du canoë et de l'escalade !

Cet été, avec les fortes chaleurs, Saint-Vigor Beach a rouvert ses portes. Les enfants ont profité de petites et grandes piscines et de nombreux jeux d'eau pour se rafraîchir.

Un centre de loisirs c'est une grande famille qui partage de bons moments et de belles aventures... créer de jolis souvenirs est notre devise, voir leur sourire est notre récompense.

Heureusement, les vacances reviennent vite pour retrouver les copains et les anim' et partager de nouvelles aventures !

Nous avons hâtes d'y être !



Ludisport 76

Une nouvelle saison recommence avec un changement d'éducateur. Nous souhaitons la bienvenue à Kevin et adressons tous nos remerciements pour ces années passées à David.

Cette année, 18 élèves participent aux activités sportives dispensées par l'éducateur de la Communauté Urbaine dans notre gymnase. Parmi les sports proposés, les enfants peuvent découvrir le tir à l'arc, le handball, le poull-ball ou le tchouk-ball par exemple.

La prise en charge des élèves se fait à la sortie des classes d'élémentaire à 16h30 par Catherine, notre agent communal, puis sont accompagnés à la fin de l'activité jusqu'à la garderie périscolaire. Les horaires sont identiques pour le lundi et mardi : de 16h45 à 17h45 (hors vacances scolaires).

Ouvert pour les enfants du CP au CM2, cette activité est facturée 25 euros l'année et permet l'épanouissement ainsi que la découverte de sports nouveaux.



Comité des Fêtes

Suite à l'Assemblée générale du 7 janvier 2022, le bureau reste inchangé, ainsi que tous les membres.

Nous avons pu cette année reprendre quelques activités :



Sortie en famille au Parc de Bocasse.



Fête des enfants.

Sortie des Anciens
Eu / Le Tréport /
Mers-les-Bains.



Vide-grenier.

Le Comité
des Fêtes
reste ouvert à tous.
Vous pouvez nous
rejoindre en contactant
la présidente au :
02 35 20 84 41

TENNIS DE TABLE DE SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE TTSVY

Point sur la 1^{ère} phase de championnat 2022/2023 :

■ Pour l'équipe 1 en D2 :

Le maintien est déjà certain, il faudra bien finir la phase 1 et pourquoi pas jouer la montée en phase 2 en D1, l'effectif est bon, nous recherchons quand même un joueur niveau D1/D2 pour compléter l'équipe 1.

TENNIS DE TABLE SAINT VIGOR D'YMONVILLE

Championnat D2 poule 1 Vendredi District Havrais Phase 1 Saison 22/23									
PLACE	EQUIPE	PTS	JOUE	VICTOIRE	NUL	DEFAITE	FF/P	PG	PP
1↑	LE HAVRE S'PORT 2	15	5	5	0	0	0	59	11
2	CL NOINTOTAIS 1	13	5	4	0	1	0	43	27
3	TS BOLBEC 2	11	5	3	0	1	0	38	32
4	TT ST VIGOR 1	10	5	3	0	1	1	37	19
5	CE CHEVRONSPORT 3	7	5	1	0	4	0	26	44
6	ATT HAVRE 10	7	5	1	0	4	0	22	48
7	FJ LA REMUEE TT 5	7	5	1	0	4	0	18	52
8	MONTIVILLIERS 2	6	5	1	0	3	1	23	33

■ Pour l'équipe 2 en D4 :

Une phase 1 de découverte pour tous les nouveaux joueurs avec une possibilité de montée de suite en D3 si victoire lors des 2 dernières rencontres.

Félicitation à vous tous.

TENNIS DE TABLE SAINT VIGOR D'YMONVILLE

Championnat D4 poule 2 Vendredi District Havrais Phase 1 Saison 22/23									
PLACE	EQUIPE	PTS	JOUE	VICTOIRE	NUL	DEFAITE	FF/P	PG	PP
1↑	EXXONMOBIL SL 2	11	5	3	0	2	0	40	30
2	TT ST VIGOR 2	10	4	3	0	1	0	33	23
3	CP YVETOT 8	10	4	3	0	1	0	32	24
4	TS BOLBEC 4	10	4	3	0	1	0	28	28
5	U S FECAMPOISE 5	8	5	1	1	3	0	30	40
6	US LILLEBONNE T 2	7	4	1	1	2	0	25	31
7	NORVILLE 2	4	4	0	0	4	0	22	34

● L'objectif pour la phase 2 de championnat 2022/2023 est :

- Jouer la montée en D1 et faire les titres de champion de D2 pour l'équipe 1
- Pour l'équipe 2, si montée en D3 le maintien sinon il faudra jouer aussi la montée si l'on reste en D4
- Création pour la phase 2 d'une équipe 3 en D4, nous recherchons encore 1 ou 2 joueurs pour compléter l'équipe, les matchs de championnat se déroulent le vendredi soir (environ 1 match toutes les 2 ou 3 semaines)
- Page Facebook : **Tennis de Table Saint Vigor d'ymonville** pour suivre les différents points du club (Résultats des équipes, Publications...)
- Création d'un Groupe WhatsApp **TTSVY** pour les disponibilités des joueurs pour les entrainements
- **Entraînements le lundi et le jeudi sur la plage horaire 18h-22h dans la salle du complexe sportif** (Vous arrivez et partez à l'heure que vous voulez ou pouvez)
- Petite photo pour la remise de la coupe par rapport à notre titre de vice-champion de district D3 saison 2021/2022



Si vous voulez nous contacter :
 Page Facebook :
 Tennis de Table
 Saint Vigor d'Ymonville
 Groupe WhatsApp
 « TTSVY »
 Vincent GALLET :
 06 59 62 17 94

GS SAINT VIGOR - SAINT AUBIN

L'AS Saint-Vigor-Ymonville devenu le 2 juillet 2020 le Groupement Sportif Saint Vigor Saint Aubin est une association loi 1901 créée en 1977. Fort de 295 licenciés lors de la saison 2021/2022, notre structure compte au 1^{er} octobre 280 licenciés composés comme suit :

- 2 techniciens régionaux
- 5 techniciens fédéraux
- 5 salarié sous contrat Civique
- 1 animateur
- 45 dirigeants Hommes et Femmes.
- 3 arbitres
- 80 adultes de 19 à 65 ans
- 155 jeunes de 5 à 18 ans

Répartis dans les équipes suivantes :

- Seniors A D2
- Seniors B D2 Matin
- Vétérans Criterium
- Une section Papy Foot +45 ANS
- U18 D2
- U15 D2
- U13 D4
- U11 Plateaux (3 équipes)
- U9 Plateaux (3 équipes)
- U7 Plateaux (3 équipes)



Notre club dispose de trois terrains sur les communes de Saint-Vigor, de Saint-Aubin mais également d'Oudalle ainsi que d'un créneau de deux heures le mercredi au gymnase de Saint Vigor et deux heures au gymnase de Sandouville.

GS SAINT VIGOR - SAINT AUBIN

Notre champ de rayonnement est situé traditionnellement sur les communes de Saint-Vigor, Saint-Aubin, Sandouville, Oudalle, Saint-Vincent, même si nous observons une arrivée massive depuis deux ans de licenciés en provenance des communes de la Cerlangue, La Remuée, Saint-Romain-de-Colbosc et du Parc d'Anxtot.

Avec une évolution constante de nos licenciés depuis 2010, nous sommes à ce jour le second gros club de football en terme de licenciés du Canton de Saint-Romain.

Pour rappel en 2010 le club comptait 80 adultes et aucun enfant.

Nous avons aussi la particularité rare d'être un club où 35% des licenciés sont issus de Saint-Vigor ce qui représente pas loin de 60 familles.

Après deux années de Covid, notre activité sportive et associative a été une grande réussite avec pas moins de 3 tournois jeunes organisés et un adulte, des sorties pour nos équipes au HAC ou au PSG et également cette opération Ukraine Incroyable.

Cette saison qui s'engage de manière très cohérente au niveau sportif avec un nombre de licenciés jeune croissant, démarre également fort associativement avec notre premier tournoi de septembre qui a réuni 150 jeunes et notre soirée qui réunira 130 convives.

Cette année encore nos équipes prendront la route de la Bretagne, de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Espagne.

Nous avons également une belle arrivée d'éducateurs et bénévoles.

Nous sommes toujours preneurs de bonne volonté si vous vous sentez l'âme de bénévoles, de même nous espérons que nos structures à terme pourront évoluer pour assurer le meilleur accueil possible et les meilleures conditions de pratique pour vos enfants.

À cœur vaillant, rien d'impossible !!

Pour un football rural de proximité !!



Le Bureau

Associations

CENTRE ARTISTIQUE DE L'ESTUAIRE



Le 18 décembre 2021, les chanteuses et danseuses ont pu enfin remonter sur scène pour présenter leur spectacle de Noël et accueillir le Père-Noël à la salle polyvalente Gilbert Le Maître.



CLASSIQUE



CHANT

Le gala de fin d'année a eu lieu le 18 juin 2022 pour le plaisir des familles et des saint vigorais. Danses, chants et jeu de lumières étaient comme d'habitude au programme et ont réjoui un public chaleureux.



**BONNE ANNÉE
ARTISTIQUE À TOUS**

**Gala de fin d'année
Samedi 17 Juin 2023**



MODERN'JAZZ

PROFESSEUR DE DANSE
DIPLÔMÉ D'ÉTAT

02/35/30/45/52 ou
06/09/96/10/89

<http://www.centre-artistique-de-l-estuaire.e-monsite.com>

ASSOCIATION ÉCOLE SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE



*La mairie - 28 route de la Mairie
76430 Saint-Vigor-d'Ymonville*

L'Association des Écoles (AESVY), créée par des parents d'élèves, s'investit pour l'école de Saint-Vigor.

Afin d'aider les enseignant(e)s à réaliser leurs projets, à financer des sorties scolaires, l'association met en place différentes actions tout au long de l'année (vente de chocolat, tombola galettes des rois, vente de madeleines etc...).

Cette année, elle a ainsi participé au financement :

- d'un projet cirque,
- d'un projet cinéma et
- d'une classe de mer.

Elle a également financé la venue de l'Astrodôme à l'école.

Mais surtout, pour clôturer l'année scolaire, l'AESVY, aidée par de nombreux parents bénévoles, a organisé ses « traditionnelles » olympiades. Le matin, chaque classe a participé à un « escape game » pour réussir à ouvrir une malle aux trésors et, l'après-midi, des équipes mêlant des enfants de la petite section au CM2 se sont affrontées dans différents ateliers mêlant adresse, coordination et esprit d'équipe. Un bon moment apprécié par tous.

Cordialement

Les membres de l'AESVY

ZENTAÏ KARATÉ CLUB



Bonjour à toutes et tous,

Après deux années particulières le Club a repris sa marche en avant et cela s'est traduit par des podiums en compétitions dans toutes les catégories, soit de Poussin à Senior ! Une première pour le Club. A noter la participation aux Internationaux Jeunes d'Orléans et aux Coupes de France pour Clara Mihelic et Isoline Avenel. Ces dernières ont également été une semaine en stage organisé par la Fédération Française de Karaté en août dernier dans le Lot-et-Garonne. Deux entraînements par jour par 40° ! Bravo à ces demoiselles pour leur motivation. Précisons qu'en parallèle de leur investissement en compétitions, elles ont démarrées une formation dans l'arbitrage....

Le Zentaï Karaté Club a eu également le plaisir de voir 3 de ses adhérents : Karin Mussard, Manon Moureau

et Dylan Blondel, obtenir le grade de ceinture noire en juin dernier. Examen qui a été passé à Rouen auprès des juges de la Ligue Départementale et qui vient récompenser quelques années de travail ! À cette occasion le Club a offert avec grand plaisir leur ceinture brodée à leur nom, ceinture qui les accompagnera tout au long de leur vie de karateka !

Un grand merci aux adhérents, aux parents qui suivent et accompagnent leurs enfants dans leur pratique, aux élus et au personnel communal pour leur écoute et leur soutien.

Bonnes fêtes de fin d'année,
L'équipe du Zentaï Karaté Club



LES PETITES FRIMOUSES

Le début de l'année 2022 était la continuité des deux dernières. Port du masque et protocoles sanitaires. Malgré tout, les animations ont repris progressivement. La MAM a même été sollicité par la CAF pour qu'un reportage y soit tourné en février 2022. Caméraman et journaliste ont passé une journée d'immersion avec nous. Prises de vue, interviews, tout le monde y est passé, même les parents qui ont joué le jeu. C'est ainsi que les «Tatas» et les frimousses sont devenus les vedettes du magazine d'information de la CAF «Vies de famille ». L'objectif de ce reportage était de montrer l'intérêt de l'accueil en MAM.

Puis les masques sont tombés ! Enfin !

Le rythme de la MAM a repris son cours habituel malgré quelques adaptations. Les goûters et les fêtes familiales ont pu être de nouveau organisés.

Le carnaval des super héros a pu avoir lieu après les



vacances d'hiver. Chacun a endossé son costume coloré préféré et les enfants (et les tatas !) ont montré leurs chorégraphies sur des airs de musiques actuelles. Une vraie fête pour le plaisir de tous.

En avril, le lapin de Pâques a joué un tour aux enfants et a caché tous les chocolats dans le village. Petits et grands ont dû suivre tous les indices pour pouvoir les retrouver. Ils ont pu ensuite partager un petit goûter sous le soleil de printemps bien apprécié.



En juin, après deux ans, la MAM a organisé une nouvelle soirée dansante. 80 personnes se sont retrouvées autour d'un bon buffet pour partager un moment sympathique. Puis la musique a fait danser les plus motivés.

La dernière rencontre de l'année sera la venue du Père-Noël à la MAM. Quel plaisir de voir les enfants émerveillés devant les cadeaux distribués par le gros barbu !

L'année 2023 devrait être tout aussi riche d'animations et de vie. Les tatas répondent toujours présentes pour faire plaisir et se faire plaisir. C'est quand même plus sympa de travailler dans cette bonne humeur.



Toute l'équipe vous souhaite une belle année 2023 !



LES MARGÂTS

Après deux mois d'arrêt, en début d'année, à cause des contraintes provoquées par les mesures sanitaires, la reprise des activités a eu lieu le mardi 1^{er} mars. Les jeux débutaient à 14h30 pour se terminer à 17h30.

Le 5 avril se déroulait l'assemblée générale, contrairement aux autres années où elle était toujours prévue au mois de janvier. Lors de la réunion, Mme Bisig a été nommée Vice-Présidente et Mme Rocher Trésorière adjointe. Toutes deux remplacent Mme Niel et Mme Le Mesle qui n'adhèrent plus au club pour des raisons personnelles. Les autres membres du bureau restent les mêmes.

Le 7 avril, 22 adhérents se sont retrouvés autour des tables dressées au Resto-bar Chez J-R, pour déguster un excellent repas.

Après les vacances, le 20 septembre, les séances de jeux ont repris à partir de 14h15 et se terminent vers 18h après le goûter.

Les personnes intéressées par les jeux de société : cartes, dominos, triominos, rumikub, scrabble... et qui ont du temps libre sont les bienvenues. Rejoignez-nous à la salle polyvalente les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis du mois pour un moment de détente et de convivialité. Vous pouvez vous renseigner auprès de la présidente Mme Roussel au 02.35.20.57.33.

Le mardi 6 décembre, les membres se sont rassemblés au Resto-bar afin de partager un très bon repas de Noël un peu en avance.

Nous avons une pensée pour Mme Jocelyne Duboc, décédée au mois de janvier, adhérente du club, participante assidue aux séances de jeux en particulier les cartes.

Meilleurs vœux à tous,

La présidente,
Mme Roussel

L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS



Le 8 mai 2022, les anciens combattants, Mme Lemoine, Maire et ses adjoints, William Cléron, porte-drapeau, s'étaient réunis au Monument aux Morts pour la commémoration de la deuxième guerre mondiale. Des fleurs étaient déposées au Monument ainsi que sur la tombe des aviateurs anglais.

L'assemblée générale a eu lieu le 7 octobre à la salle de conseil de la mairie. M. Tétard a accepté la demande M. Le Maître, Vice-Président, et M. Roussel, Président, de remplacer M. Léger Michel, porte drapeau, qui est entrée en maison de retraite. Il a porté le drapeau pendant plusieurs années. Les anciens combattants le remercient pour son dévouement.

Le 11 novembre, les anciens combattants ; les élus, le Conseil Municipal des Enfants accompagné de Mme Ferrand, élue (et toujours présente), se sont réunis à la mairie avant de se rassembler devant le Monument aux Morts.

Après l'appel aux soldats morts pour la France, la petite fanfare présente depuis quelques années, jouait «La Marseillaise» que les enfants et les personnes présentes entonnèrent en chœur. Des fleurs étaient déposées au monument ainsi que sur la tombe des aviateurs anglais.

Lors du vin d'honneur offert par la commune, M. Le Maître, Vice-Président et Maire honoraire, a reçu des mains de M. Roussel, la croix du combattant après avoir retracé sa carrière militaire. Toute l'assemblée a adressé ses félicitations au nouveau décoré. Pour terminer cette cérémonie, les anciens combattants, Mme Lemoine, M. Tétard, et quelques membres des Margâts se retrouvaient au resto-bar pour le traditionnel repas du 11 novembre.

ALORS ON DANSE !



Alors On Danse de plus en plus nombreux à SAINT-VYGOR-D'YMONVILLE

Pour la saison 2022/2023
l'association propose également depuis le 22 septembre
des cours pour danseurs débutants,
le jeudi pour la danse en ligne à 19h
et la danse en couple à 20h15.

Ce nouveau créneau a répondu à une véritable attente,
et a permis à plus de 20 nouveaux adhérents
de rejoindre l'association.

MERCI à la mairie
pour la mise à disposition de la salle le jeudi soir.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter

par mail :

alorsondanse.asso@outlook.fr

ou par téléphone

au 06 67 24 93 07



LES LUNDIS RÉ'CRÉATIFS



Après cette longue période de protocoles sanitaires empêchant les assistantes maternelles de la commune de se retrouver, les Lundis Ré'Créatifs ont pu reprendre au printemps 2022.

Pots de peinture, gommettes, feutres, colle, papiers et matériels en tout genre chargés dans leurs sacs, les « nounous » et les enfants ont repris le chemin de la garderie périscolaire de la maternelle, chaque lundi

(hors vacances scolaires) dès 9h. Leur imagination de nouveau mise en commun, les activités manuelles et les temps de partage se sont succédés tout au long de l'année : créations diverses suivant les thèmes du calendrier, pâtisserie et petits goûters pour marquer les anniversaires des uns et des autres, balades à travers le village, jeux en salle ou au parc public... un programme varié et très chargé pour apprendre tout doucement la vie en collectivité.

La nouveauté depuis la rentrée de septembre 2022, c'est que ces temps de regroupement sont maintenant

ouverts aux parents en congé parental afin de garder leur(s) enfant(s) et grands-parents qui gardent leur progéniture comme le ferait « nounou ».

Si vous êtes intéressés pour vous joindre à nous, n'hésitez pas à nous retrouver le lundi matin à 9h ou prenez contact :

soit avec Hélène au 02.35.20.84.41

soit avec Julie au 06.24.51.16.24

Nous vous souhaitons à tous une bonne année 2023 que nous espérons plus clémente !



Dates à retenir pour l'année 2023

Janvier

- 07** Vœux du Maire à la salle Gilbert Le Maître à 18h30.
- 14** Repas de la galette des rois des aînés organisé par le Comité des Fêtes à 12h.
- 28** Sortie « Soldes à Troyes » en car – sur inscription uniquement.

Février

- 17** Forum des métiers de 10h à 17h à la salle Gilbert Le Maître.

Mars

- 04** Repas des aînés (ou colis) à la salle Gilbert Le Maître à 11h45.
- 15** Fête des enfants de 15h à 17h à la salle Gilbert Le Maître organisée par le Comité des Fêtes.

Mai

- 06** Fête du Ludisport au stade Océane de 10h à 13h.
 - 07** Génér'Asso de 10h à 16h – kermesse organisée par David du GSAV dans les cours de la cantine et de la maternelle.
 - 08** Commémoration de la seconde guerre mondiale – rdv à 10h45 à la mairie pour le départ du défilé.
- Du 22/05 au 09/06** Exposition du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande sur le thème de la pomme à la salle de conseil de la mairie.

Juin

- 06** Fête des parents à 18h45 à la salle Gilbert Le Maître.

Juillet

- 14** Feu d'artifice tiré depuis la salle polyvalente.

Septembre

- 06** Journée du patrimoine – ouverture de l'église de 14h à 18h.

Octobre

- Du 1^{er} au 31/10** Octobre Rose.

Novembre

- 11** Commémoration de la Première Guerre mondiale à 10h45.

Décembre

Les dates sont encore à définir, mais aura lieu le Noël de l'école, la distribution des bons aux aînés et la venue du Père-Noël dans le village

Bulletin municipal 2022

Mairie de Saint-Vigor-d'Ymonville

Responsable de publication : Madame Sandrine Lemoine

Rédaction : Commission Information et Communication, les associations, le centre de loisirs et les différents organismes

Tirage annuel : 600 exemplaires

Impression : Graphic'Estuaire – 06 71 03 55 56 – ph.lerondel@graphicestuaire.com

